

12 août 2021

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Service de l'Enseignement Obligatoire



Conception, coordination : Caroline Codoni-Sancey, chargée de communication au SEO
Rédaction et infographies : Caroline Codoni-Sancey, Annick Challet Jeanneret, Dominique Hobi
Photographie de couverture : Chancellerie d'État
Portrait de Crystel Graf: SP Chancellerie d'État

Table des matières

MESSAGE DE LA CHEFFE DE DÉPARTEMENT	3
CHIFFRES DE LA RENTRÉE 2021-2022	4
1/ Enseignement obligatoire	4
Répartition cantonale des 18'785 élèves FR (formation régulière) dans 1'008 classes	4
Nombre d'élèves par année scolaire	5
Nombre d'élèves par cycle	5
Évolution du nombre total d'élèves depuis 2016-17	6
Options en 11 ^e année.....	6
Disciplines à choix.....	7
Options académiques.....	7
Options professionnelles	7
2/ Enseignement spécialisé	8
Évolution du nombre d'intégrations individuelles avec soutien pédagogique spécialisé (SPS) et conseil pédagogique spécialisé (CPS).....	8
Classes intégrées : évolution du nombre de classes et du nombre d'élèves.....	9
3/ Diplômé-e-s neuchâtelois-e-s de la HEP-BEJUNE.....	10
4/ Marché de l'emploi	10
POINTS FORTS DE LA RENTRÉE 2021-2022.....	11
1/COVID-19, encore et toujours	12
Regard sur l'année scolaire écoulée	12
Soutien renforcé	12
Accompagner et informer	13
2/ Éducation numérique.....	14
Adaptation de l'infrastructure informatique	14
Formation du corps enseignant.....	15
Prévention	15
Éducation au développement durable et à la citoyenneté	16
Adaptation du Plan d'études romand (PER).....	16
Nouveaux moyens numériques.....	16

3/ Évaluation des apprentissages des élèves : nouvelles lignes directrices	17
Accompagnement par la HEP-BEJUNE	17
Formation du corps enseignant dès la rentrée	17
4/ Vers une école plus inclusive	18
Conséquences sur l'organisation des classes.....	18
5/ Modification du règlement de 8 ^e année	19
Niveaux	19
Situation actuelle.....	19
Situation future (dès 2021-2022).....	19
6/ Devoirs à domicile : nouvelles recommandations (3 ^e – 11 ^e)	20
7/ PRIMA : plus de 1'000 élèves dans la filière dès août 2021	21
Première filière complète achevée	21
Évolution du projet PRIMA en nombre de classes et d'enseignant·e·s	22
Projection du nombre d'élèves PRIMA à l'horizon 2025.....	22
ANIMA, nouveau tremplin vers l'immersion.....	23
8/ Digitalisation accrue dans les données des élèves	24
9/ Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)	24
DANS LES DISCIPLINES.....	25
10/ Français.....	25
11/ Allemand.....	25
12/ Mathématiques	25
13/ Géographie et Histoire.....	25
14/ Sciences humaines et sociales.....	25
15/ Langues et Cultures d'origine (LCO)	27
Nouveaux moyens d'enseignement romands (MER)	28
DATES À RETENIR	29

MESSAGE DE LA CHEFFE DE DÉPARTEMENT



Que souhaiter d'autre après ces longs mois de bouleversement majeur que représente la crise sanitaire qu'une rentrée scolaire 2021-2022 des plus normale possible pour les quelque 19'384 élèves qui prendront le chemin de l'école le 16 août prochain.

Fort heureusement, la sortie du tunnel de cette pandémie qui nous a toutes et tous durement affecté-e-s est proche. La vigilance est de mise, mais l'avancée de la vaccination et l'attention portée par les Directions d'école nous rendent confiant-e-s ; confiant-e-s que nos élèves pourront vivre cette rentrée et nouvelle année scolaire dans de bonnes conditions.

C'est également l'occasion de remercier ici vivement l'ensemble des actrices et acteurs du système de formation des efforts déployés tout au long de l'année écoulée. En plus des « tâches courantes », la gestion de la Covid-19 a en effet requis une forte capacité d'adaptation - voire d'inventivité – et d'engagement.

Ces longs mois de privations ont aussi été une épreuve pour les élèves de l'école neuchâteloise ; leurs efforts, leurs sacrifices et leur abnégation doivent être relevés.

Force est ainsi de constater que le système de formation, tout comme le système de santé, l'économie et la société, ont fait preuve d'une résilience insoupçonnée.

Sans nier les défis qui nous attendent encore au sortir de la crise, nous pouvons être fiers de l'école neuchâteloise : chaque jour, corps enseignant, membres des directions, collaboratrices et collaborateurs du service de l'enseignement obligatoire et personnel administratif œuvrent avec un engagement sans faille à former les élèves afin qu'elles et ils se construisent un avenir prometteur.

J'ai à cœur de les accompagner désormais dans cette belle mission et de contribuer à rendre notre école efficiente en m'inscrivant dans la continuité pour mener à bien les dossiers et projets que ma prédécesseure Monika Maire-Hefti m'a transmis, qu'il s'agisse de l'enseignement des langues ou de l'éducation numérique notamment.

Sous l'égide du désormais nommé « Département de la formation, de la digitalisation et des sports » (DFDS), je me réjouis d'ores et déjà des avancées que nous réaliserons ensemble.

Je vous souhaite une excellente rentrée 2021 à toutes et tous !

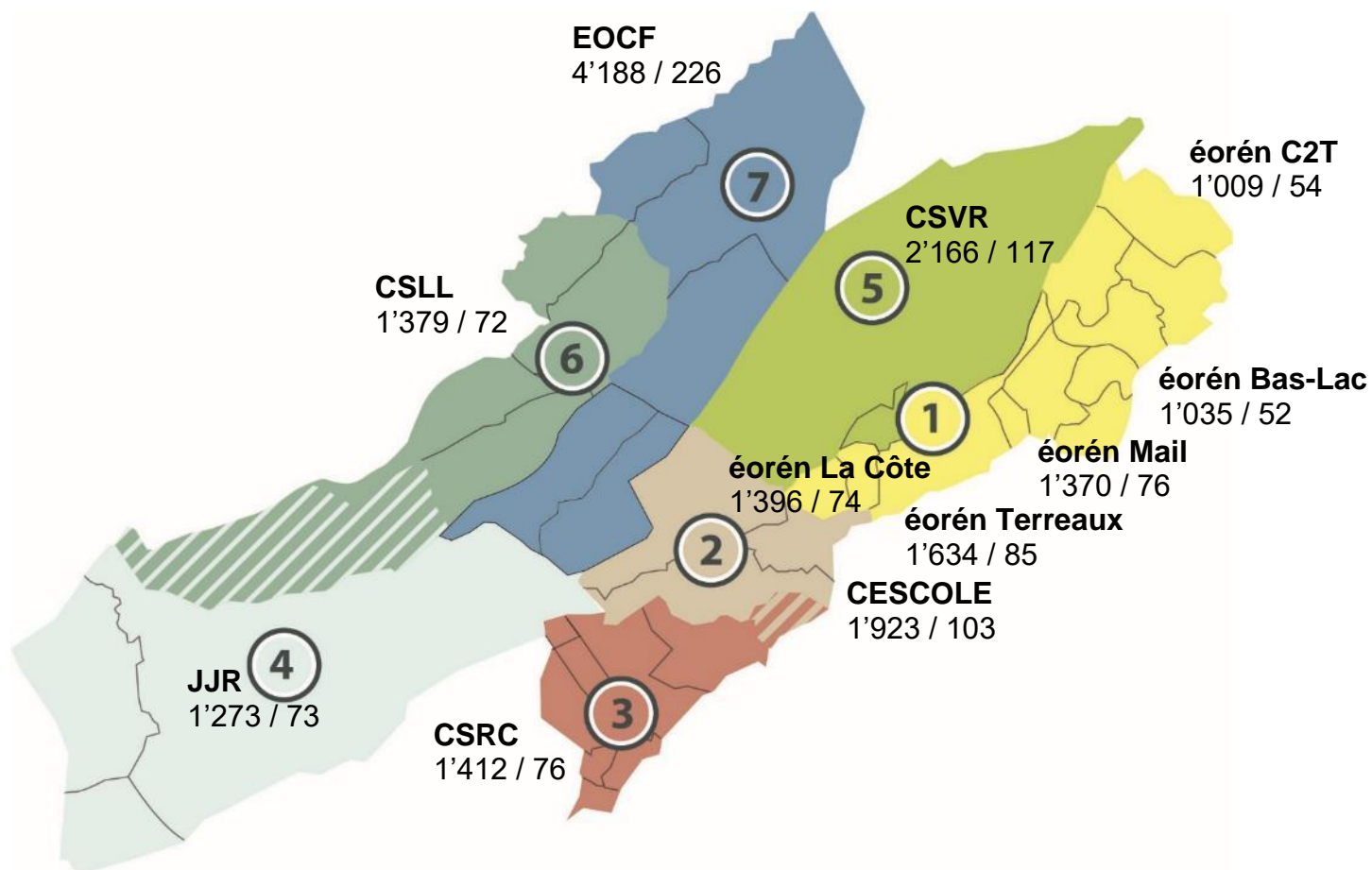
Crystel Graf
conseillère d'État
cheffe du Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)

CHIFFRES DE LA RENTRÉE 2021-2022

1/ Enseignement obligatoire

Répartition cantonale des 18'785 élèves FR (formation régulière) dans 1'008 classes

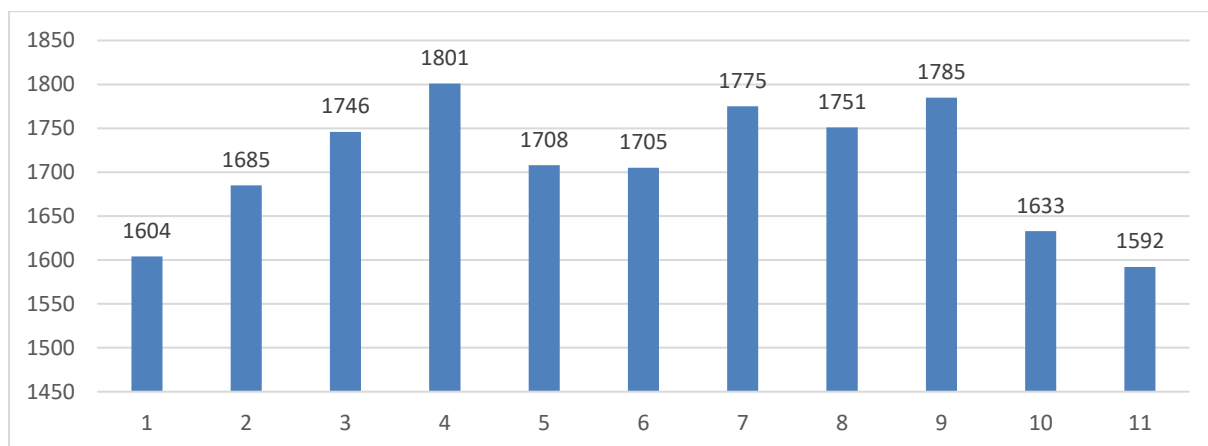
(NB : sans compter les 599 élèves des classes spéciales, situation au 09.08.2021)



Nombre d'élèves par année scolaire

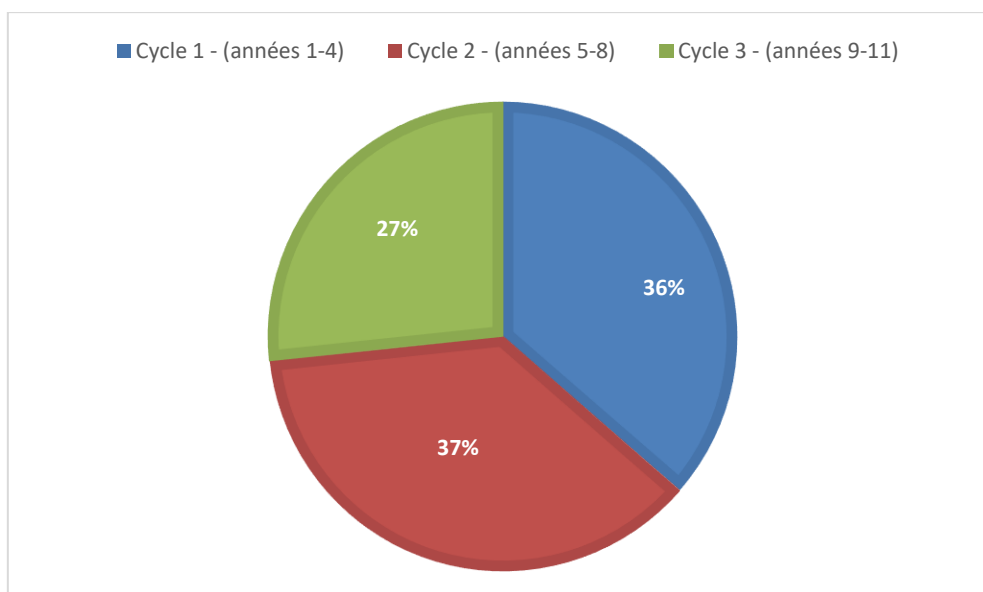
À la rentrée, **18'785 élèves** (sans compter les 599 élèves des classes spéciales) seront scolarisé-e-s dans les 1'008 classes du Canton (sans compter les classes spéciales).

Ci-dessous, la répartition du nombre d'élèves par année scolaire.



Nombre d'élèves par cycle

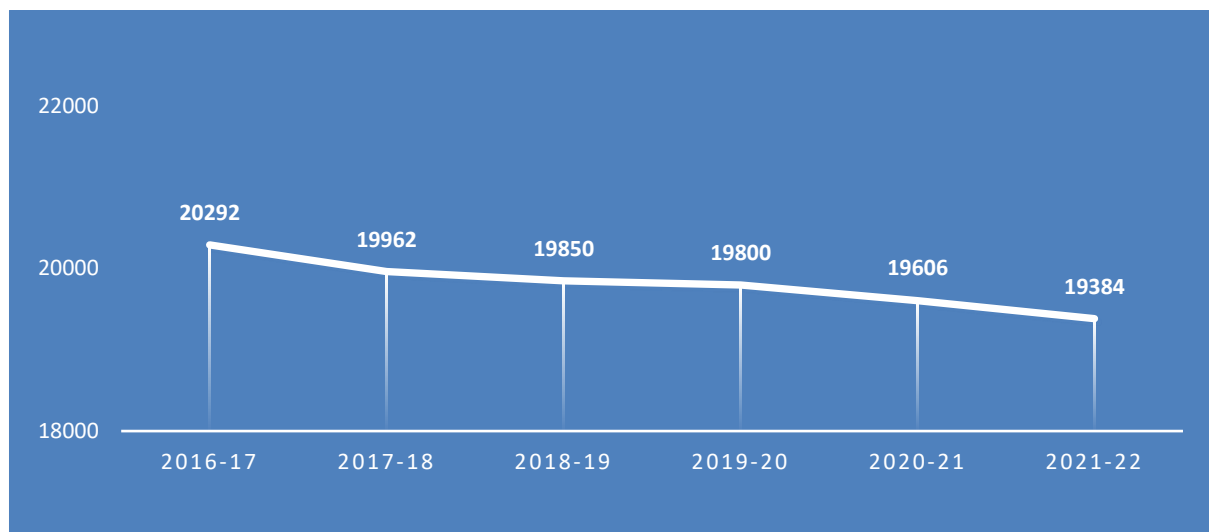
NB : sans compter les 599 élèves des classes spéciales



Parmi les 18'785 élèves, nous dénombrons 6'836 élèves au cycle 1, 6'939 au cycle 2 et 5'010 au cycle 3.

Évolution du nombre total d'élèves depuis 2016-17

NB : y compris les élèves des classes spéciales



Par rapport à l'année scolaire 2020-2021, on constate une **diminution de 222 élèves**.

Options en 11^e année

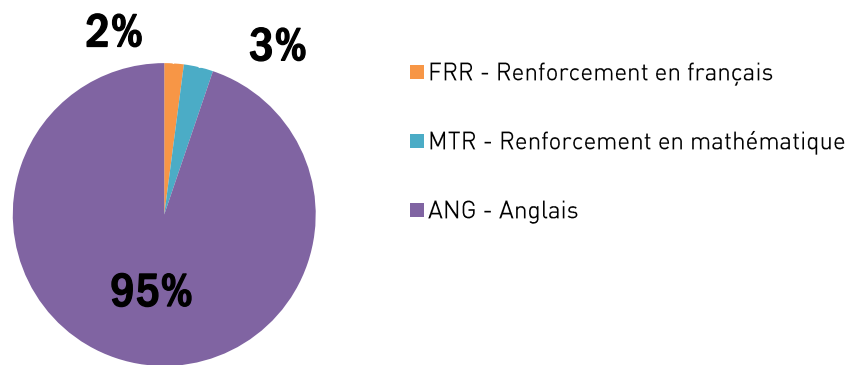
En 11^e année, différentes options sont proposées aux élèves. Elles leur offrent un choix en vue de leur entrée au postobligatoire, dans les filières de formation professionnelle, de culture générale ou de maturité professionnelle.

Les disciplines à choix sont le renforcement en mathématiques, le renforcement en français ou l'anglais à niveaux, en fonction des formations envisagées et des besoins.

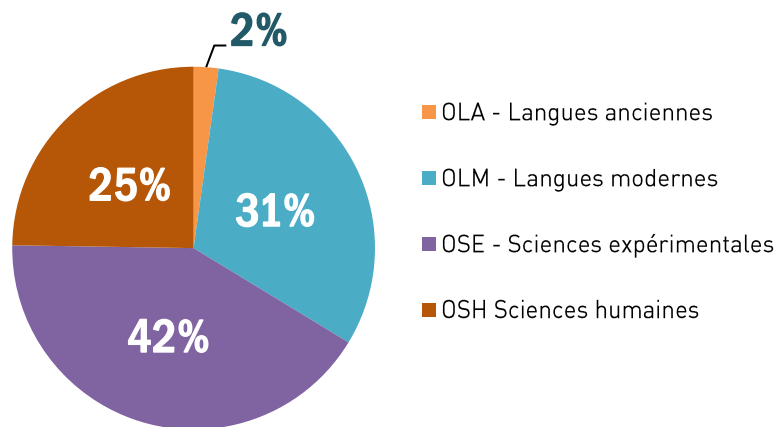
- > Les **options professionnelles** préparent les élèves à une formation professionnelle de type certificat fédéral de capacité (CFC), à une maturité professionnelle (trois ou quatre ans) ou à une formation générale de type maturité spécialisée ;
- > Les **options académiques** préparent les élèves à une formation de type maturité gymnasiale, à une formation professionnelle de type CFC et/ou maturité professionnelle (MP) ou à un diplôme de culture générale puis maturité spécialisée.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 57% des élèves de 11^e année ont choisi une option académique et 43% une option professionnelle.

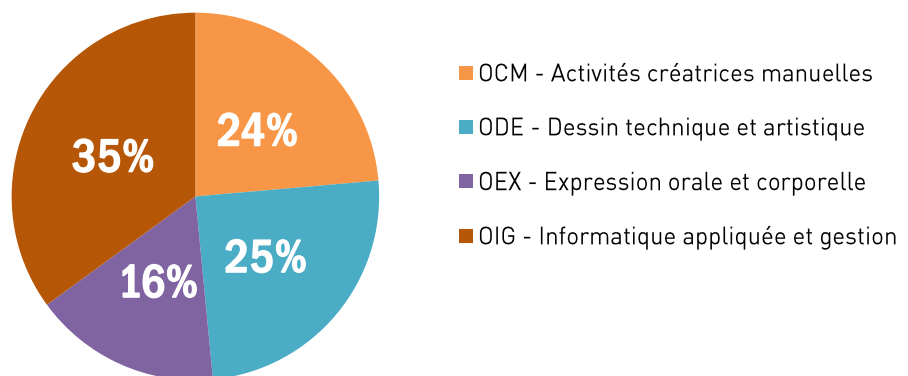
Disciplines à choix



Options académiques



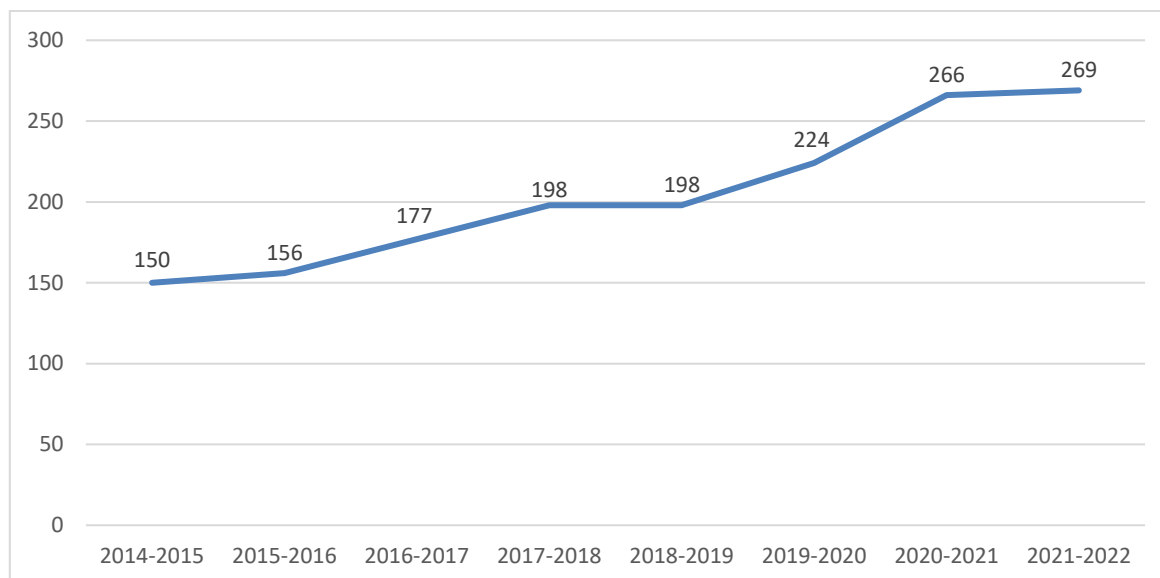
Options professionnelles



2/ Enseignement spécialisé

Évolution du nombre d'intégrations individuelles avec soutien pédagogique spécialisé (SPS) et conseil pédagogique spécialisé (CPS)

NB : Évolution du nombre d'élèves depuis 2014-2015



Dans les cas d'intégrations individuelles avec soutien pédagogique spécialisé (SPS) et conseil pédagogique spécialisé (CPS), l'élève suit l'école ordinaire à 100%. C'est l'enseignant-e spécialisé-e qui se rend en classe pour assurer le soutien. Nous observons une augmentation du nombre d'élèves depuis le transfert de la responsabilité de la formation spéciale de l'assurance-invalidité (AI) au Canton. Par rapport à l'année passée, les effectifs sont stables, avec un total de 269 élèves scolarisé-e-s de cette manière.

Les besoins de l'élève sont déterminés au travers d'une procédure intercantonale dite procédure d'évaluation standardisée¹. Celle-ci permet un recensement systématique des informations et d'effectuer une évaluation globale pluridimensionnelle (fonctionnement de l'élève, environnement familial, contexte scolaire). Dans ce cadre, les seuils limites de l'AI appartiennent au passé. L'octroi des mesures découle de l'évaluation des besoins qui se concentre sur des objectifs de développement et de formation.

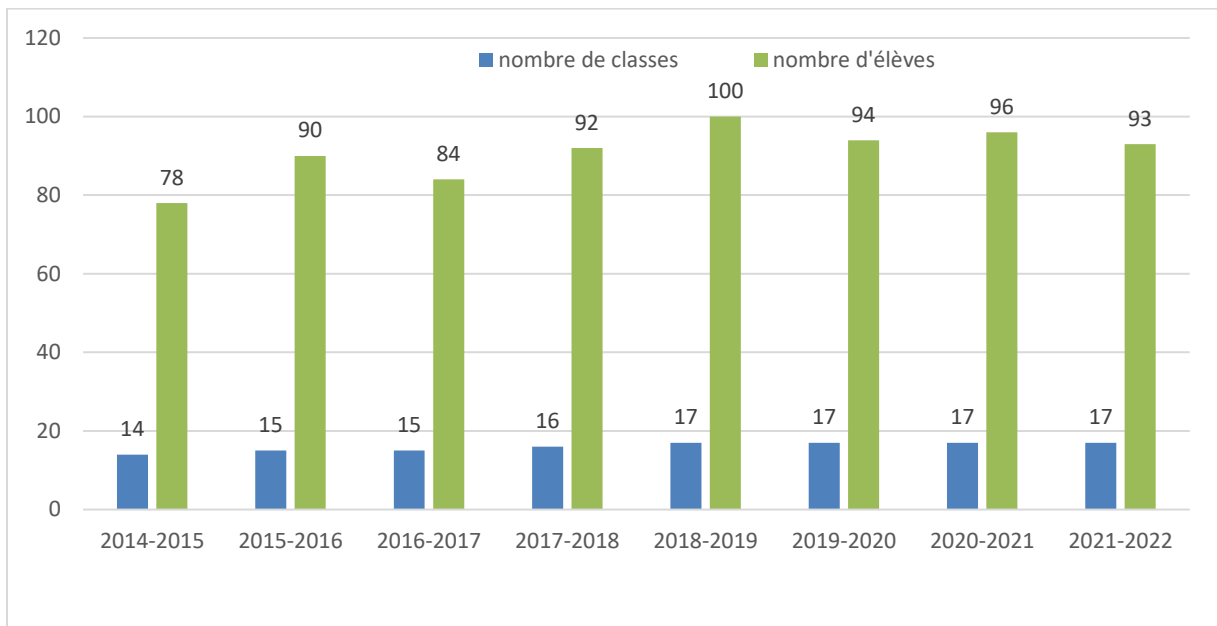
Soutien pédagogique spécialisé (SPS) : mesure renforcée prenant la forme d'un soutien en classe s'adressant à l'élève, à la classe ou à l'enseignant-e.

Conseil pédagogique spécialisé (CPS) : forme allégée de soutien pédagogique spécialisé, donné sous forme de conseil à l'enseignant-e.

¹ <https://www.ne.ch/autorites/DFDS/SEEO/enseignement-specialise/Pages/Proc%C3%A9dure%C3%A9valuation.aspx>

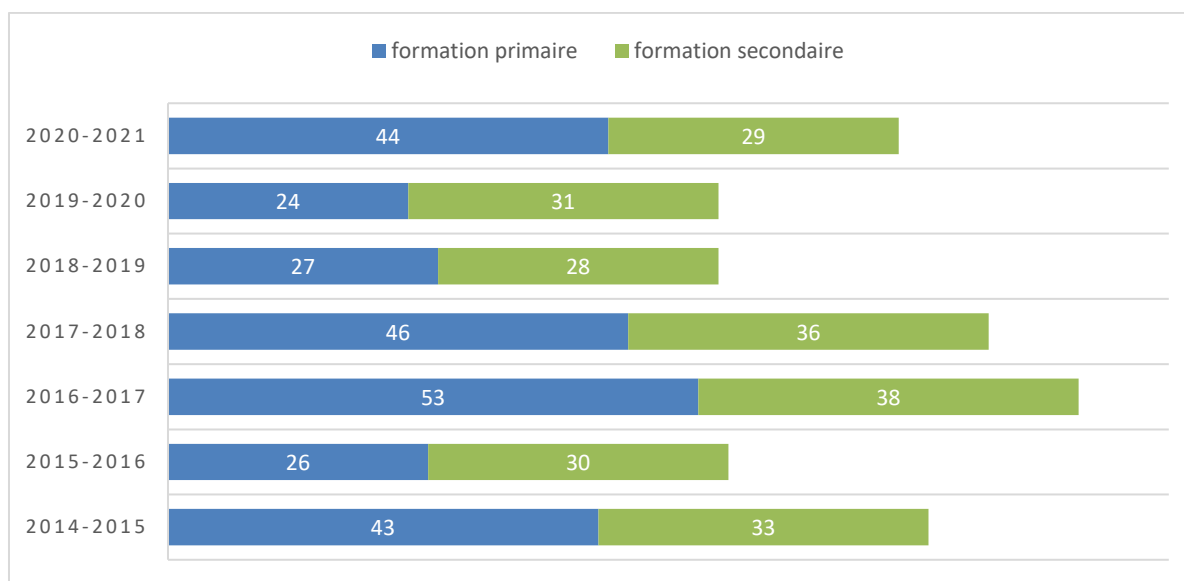
Classes intégrées : évolution du nombre de classes et du nombre d'élèves

Dans ce cas de figure, les classes sont intégrées à l'école ordinaire. Un-e enseignant-e spécialisé-e du Centre régional d'apprentissages spécialisés (CERAS) ou de la Fondation des Perce-Neige est en charge de ces classes. Par rapport à l'année scolaire 2020-2021, nous maintenons pour la rentrée scolaire le même nombre de classes, et dénombrons trois élèves de moins.



3/ Diplômé-e-s neuchâtelois-e-s de la HEP-BEJUNE

NB : Évolution du nombre de diplômé-e-s depuis 2014-2015 – situation au 06.08.2021



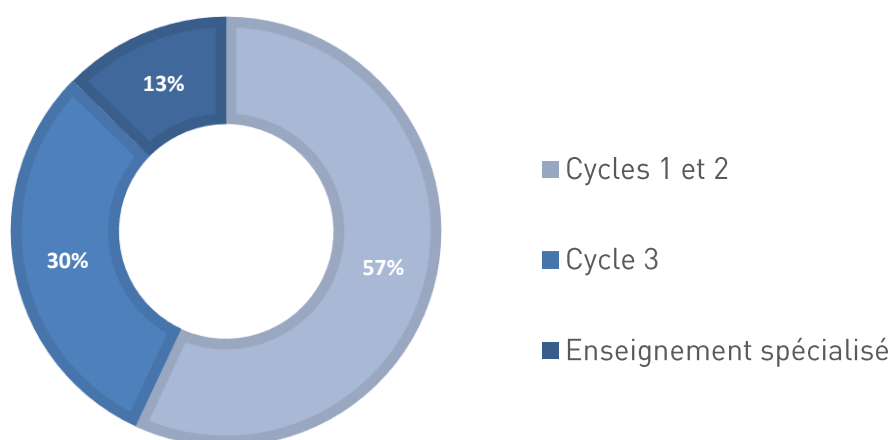
Par rapport à l'année précédente, le nombre de diplômé-e-s neuchâtelois-e-s (73) a augmenté de 18.

4/ Marché de l'emploi

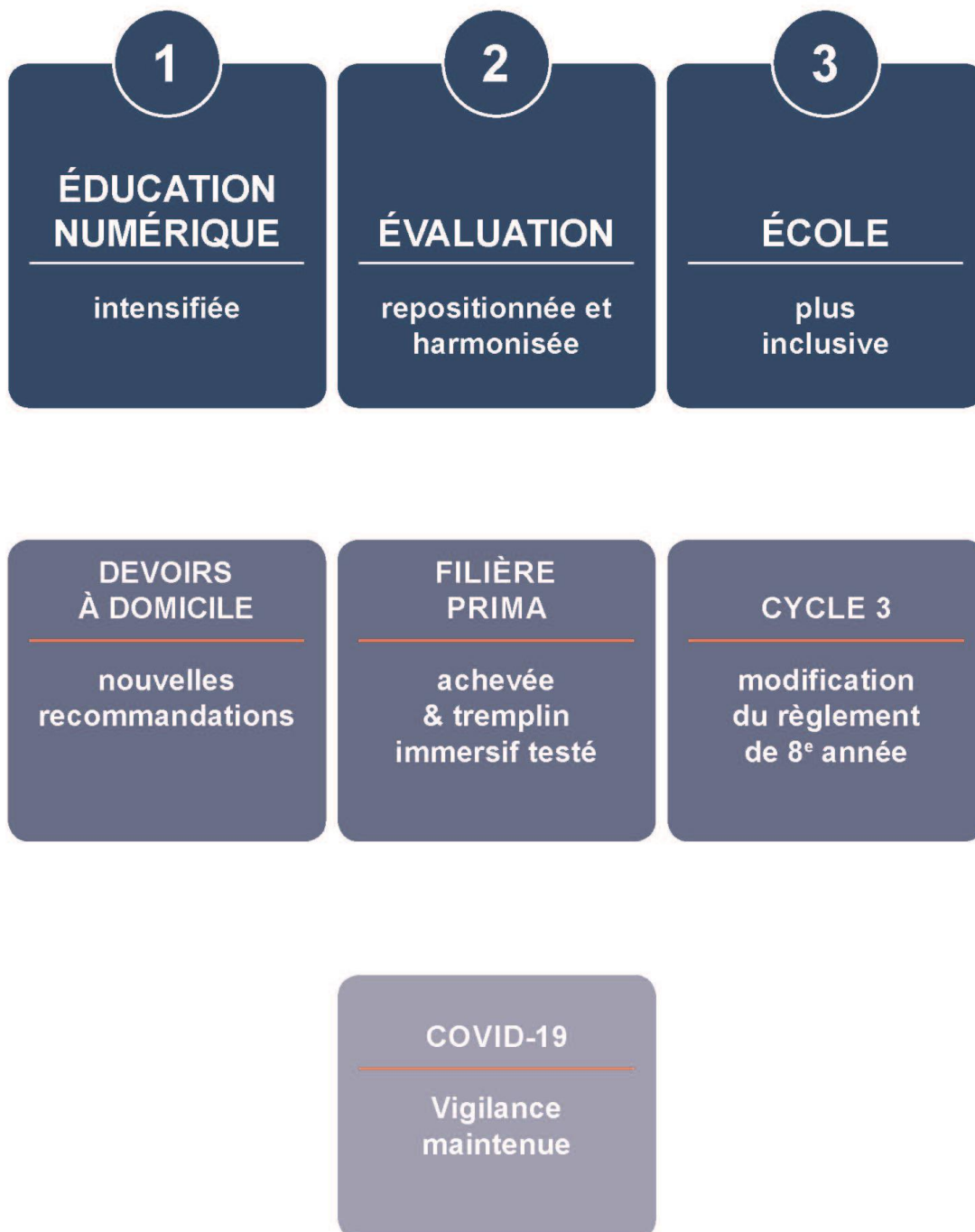
NB : Situation au 05.07.2021

Au terme de l'année scolaire 2020-2021, 59 enseignant-e-s sont parti-e-s à la retraite, soit 13 de plus qu'en 2020, pour un total de 44.42 (35.49 en 2020) Équivalents Plein Temps (EPT).

Pour l'année scolaire à venir, 79 postes (98 en 2020) ont été mis au concours dans la scolarité obligatoire représentant 51.02 EPT. Ces postes sont répartis entre les cycles comme suit:



POINTS FORTS DE LA RENTRÉE 2021-2022



1/COVID-19, encore et toujours

Si la Covid-19 a particulièrement impacté l'école neuchâteloise au printemps 2020, elle est restée au centre des préoccupations durant toute l'année scolaire écoulée. Elle demeure malheureusement encore d'actualité en cette nouvelle rentrée, les mesures sanitaires continuant de devoir être appliquées.

Le Service cantonal de la santé publique recommande fortement:

- la vaccination des élèves;
- un autotest, à renouveler tous les mardis ;
- l'aération régulière des locaux.

En cas de besoin, un monitoring serré sera effectué au sein des écoles, de même que des tests ciblés élargis.

Le seuil de mise en quarantaine variera selon la situation sanitaire (dès un, deux ou trois cas par classe).

Le port du masque sera décidé en fonction de la situation sanitaire.

Les écoles neuchâteloises ne procéderont pas à des tests de masse.

Regard sur l'année scolaire écoulée

Hormis plus d'absences pour cause de maladie ou de quarantaine, et les mesures de distanciation et d'hygiène à respecter, l'enseignement s'est déroulé presque « normalement » cette dernière année. Seuls les camps de ski ont dû être annulés.

Après un premier semestre 2020 fortement chamboulé, ayant créé des conditions de travail très hétérogènes pour les élèves, les premiers mois de l'année scolaire écoulée ont été l'occasion de faire un état des lieux des compétences et connaissances de chacun·e.

Soutien renforcé

De nombreuses mesures ont été prises pour accompagner les élèves durant la pandémie.

Relevons :

- > Un **crédit extraordinaire** Covid-19 pour du soutien pédagogique

2.2 millions ont été alloués (1 mio du Canton ; 1.2 mio des communes) pour apporter un soutien pédagogique - équivalant à 21'100 périodes - aux élèves mis en difficulté par cette pandémie.

- > Des **ressources enrichies** et diversifiées

Différents outils avaient déjà été proposés lors de la mise en place de l'enseignement à distance au printemps 2020 (plateformes, blogs, sites etc.) pour accéder à des ressources pédagogiques, les partager et en créer. De nouveaux liens ont été ajoutés, d'autres enrichis.

La plateforme de l'école obligatoire neuchâteloise « iClasse » contient de très nombreux « parcours » (séquences pédagogiques informatisées regroupant diverses activités) pour l'enseignement et l'évaluation. Récemment, d'autres parcours proposant des activités à

même de développer l'autonomie de l'élève et utilisables dans le contexte de l'enseignement à distance ont été proposés.

> Des **ordinateurs** fournis gratuitement

Dans la mesure des ressources disponibles, le Canton de Neuchâtel a mis à disposition gratuitement, et en fonction des besoins constatés, plus de 250 ordinateurs récupérés lors des renouvellements ordinaires du matériel de l'État.

Fin mai 2020, l'étude sur l'enseignement à distance pendant la période de confinement, menée auprès du corps enseignant de l'école obligatoire du Canton de Neuchâtel, avait en effet montré qu'environ 5% des élèves n'avaient probablement aucun moyen technique pour travailler à distance.

Accompagner et informer

La cellule de crise créée à l'interne du SEO au début de la pandémie a perduré. Elle a maintenu chaque semaine le contact avec les directions des centres scolaires et a informé régulièrement le corps enseignant sur les dispositions sanitaires et leurs implications pour les écoles.

2/ Éducation numérique

La mise en œuvre du Programme d'Éducation numérique², adopté par le Grand Conseil à une très grande majorité le 24 juin 2020, se poursuit.

Si la crise sanitaire a quelque peu freiné son déploiement, elle a aussi permis un « bond en avant » dans l'utilisation d'outils numériques (cf. vidéo-conférences, télétravail, parcours I-Classe³ démultipliés, généralisation de l'utilisation de logiciels, octroi d'une adresse mail à tous les élèves, etc.). Nécessité faisant loi, certain·e·s enseignant·e·s n'ont pu qu'adapter leurs pratiques.

L'année scolaire 2021-2022 est notamment consacrée à la préparation de l'introduction effective de l'éducation numérique dans les classes neuchâteloises de 3^e et 7^e années à la rentrée d'août 2022.

Adaptation de l'infrastructure informatique

L'Office de l'informatique scolaire (OISO) et le Service informatique de l'Etat de Neuchâtel (SIEN) procèdent à une adaptation de l'infrastructure informatique existante. L'école neuchâteloise peut en effet déjà compter sur un dispositif centralisé très performant, le réseau pédagogique neuchâtelois (RPN). Il présente de nombreux avantages pour la mise en œuvre des solutions techniques retenues pour l'éducation numérique à l'école (administration du parc informatique et mutualisation des contenus facilitées, exploitation de logiciels partagés, installation et maintenance à distance).

Dans un premier temps, l'année à venir est consacrée à augmenter le débit réseau pour les collèges du Canton qui ne sont pas encore connectés au nœud cantonal avec une fibre optique ou qui ne disposent malheureusement pas d'une ligne performante. De nouveaux postes seront ensuite installés, notamment dans les collèges du cycle 2 pour répondre aux attentes de formation liées à l'introduction d'une heure d'éducation numérique à la grille-horaire en 7^e et 8^e années. Les solutions proposées s'adaptent aux réalités locales, avec création de salles d'informatique ou postes supplémentaires installés en fond de classe en fonction des souhaits exprimés par les directions d'école.

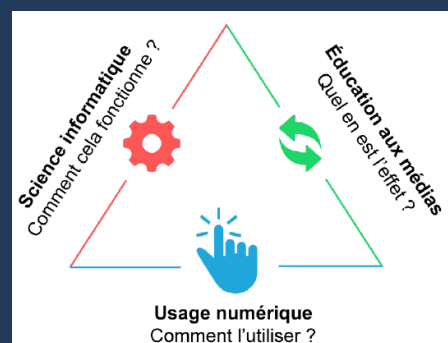
² https://www.ne.ch/medias/Documents/19/11/19032_Rapport_education_numerique.pdf

³ Parcours I-Classe publics : <https://i-classe.rpn.ch/parcours/libre>

Programme d'Éducation numérique en bref

Objectifs :

- ✓ Offrir une éducation numérique complète à tous les élèves du Canton
- ✓ Former les professionnel·le·s des écoles dont le corps enseignant
- ✓ Assurer la mise à disposition de postes informatiques pour les élèves
- ✓ Développer l'esprit critique par la prévention (éducation aux médias)



Budget global : 24'716'600 francs dont env. 11 mio alloués à l'école obligatoire (7 mio à charge du Canton, 4 mio à celui des communes).

Déploiement : 2020 – 2025.

Les ordinateurs livrés gratuitement pendant le semi confinement à des familles qui n'en avaient pas se poursuit (359 ordinateurs distribués à ce jour). Les directions restent des pièces maîtresses pour identifier les élèves concernés.

Formation du corps enseignant

La deuxième phase de préparation concerne la formation du corps enseignant de 3^e, 4^e, 7^e et 8^e années à l'Éducation numérique qui débutera au printemps 2022, en collaboration avec la HEP-BEJUNE.

Jusqu'en 6^e année, l'éducation numérique sera intégrée au sein des branches traditionnelles au travers d'activités prêtes à l'emploi. La formation se concentrera sur des contenus pédagogiques développés par l'OISO, proposant des activités souvent débranchées ne nécessitant que peu de connaissances de la part du corps enseignant en matière d'éducation numérique.

Pour le demi-cycle 7-8, le Canton de Neuchâtel a choisi le **moyen d'enseignement Connected**, déjà introduit dans le Canton de Berne et également retenu par le Canton du Jura. En complément des formations, les personnes formées seront encadrées dans leur pratique par les équipes d'animation pédagogique Éducation numérique, sous l'égide de référent-e-s spécialement formé-e-s dans ce domaine.

Prévention

Le Canton de Neuchâtel, déjà très actif en matière de prévention liée à l'utilisation des outils numériques, déploie des efforts supplémentaires pour diffuser des messages de prévention sur les 4000 postes que compte le réseau pédagogique neuchâtelois.

Outre une sensibilisation aux principes qui régissent les réseaux sociaux, un accent particulier sera mis sur la santé, celle des yeux et du dos, fortement sollicités lors de travail prolongé sur les écrans. Cette thématique fait également l'objet d'une série de « parcours iClasse » et d'un dispositif invitant toute personne connectée sur la plateforme pédagogique depuis 30 minutes à faire une pause santé constituée d'exercices pour le dos [collaboration avec Olivier Girard, ergonomiste et posturologue]. Une approche qui continuera à être développée en 2021-2022.

The screenshot shows a digital interface with the title "Parcours". On the left, there is a purple card with a white cube icon and a "MIA à voir" badge. The card contains the following text: "Numérique et santé: 4 parcours de prévention", "26.05 - Mise à jour Travail à l'écran - L'introduction du numérique à l'école est l'occasion de passer des messages de prévention en lien avec la santé et le bien-être", and "Mitic Santé et bien-être 5e 6e 7e 8e 9e 10e 11e". Below the card are buttons for "Copier le parcours chez moi" and "Retour". On the right, there is a list of five items, each with a purple rocket icon and a white book icon:

- Les dangers des smartphones sur la santé - Infographie datant de 2013
- Posture, santé et matériel informatique - Parcours iClasse
- Travail à l'écran: attention les yeux! - Parcours iClasse
- Écran: maman bobo - Le smartphone fait écran total - Parcours iClasse
- Électrosensibilité - Le bain d'ondes - Parcours iClasse

Éducation au développement durable et à la citoyenneté

Toujours dans la perspective de l'introduction de l'éducation numérique, des activités pédagogiques liées à l'éducation au développement durable et à la citoyenneté seront proposées à l'automne en lien avec la COP26⁴, la semaine des médias à l'école⁵ et la semaine de la science informatique – heure de code⁶.

Étalés sur un mois entre novembre et décembre 2021⁷, ces trois événements permettront de montrer comment l'éducation numérique peut contribuer à la compréhension du monde et comment elle peut s'intégrer à d'autres disciplines scolaires comme l'économie familiale, l'éducation physique ou la formation générale. Ils permettront également d'aborder les trois axes qui constituent l'éducation numérique telle qu'elle a été définie dans le plan d'études romand, à savoir les usages des moyens numériques, les médias et la science informatique.

Adaptation du Plan d'études romand (PER)

Le plan d'études romand a été adapté pour mieux intégrer l'éducation numérique. D'une part, les attentes fondamentales ont été redéfinies ; d'autre part, une plus grande place a été accordée à l'éducation numérique, intégrée jusqu'ici à la « Formation générale ».

Principales adaptations :

- > +1h à la grille horaire en 7^e-8^e-9^e et - 10^e années
- > travail transversal sur les 11 années de la scolarité obligatoire

Nouveaux moyens numériques

Les moyens numériques mis à disposition du corps enseignant ont été complétés pour la rentrée 2021 :

- une bibliothèque de médias [Ubcast] permet aux enseignant·e·s et aux centres scolaires de publier des contenus audio et vidéo à destination des élèves ou d'autres publics ;
- une solution de messagerie instantanée [Teams] pour les élèves et enseignant·e·s assure l'intégrité numérique des utilisatrices et utilisateurs.

La plateforme pédagogique du Canton, iClasse, continue de s'étoffer tant en termes de nouvelles fonctionnalités [intégration de contenus audio et vidéo par Ubcast, panier de ressources] que de contenus [parcours en autonomie, évaluation diagnostique].

⁴ <https://ukcop26.org/>

⁵ <https://www.e-media.ch/Semaine-des-medias/Presentation>

⁶ <https://www.csedweek.org/>

⁷ COP26 : 31.10-12.11 | Semaine des médias : 22-26.11 | Semaine de la science informatique : 6-12.12

3/ Évaluation des apprentissages des élèves: nouvelles lignes directrices

Une importante rénovation des modalités d'évaluation des apprentissages des élèves est en cours. Les transformations portées au système scolaire durant la dernière décennie (Plan d'études romand, Concordat HarmoS, Convention scolaire romande) ont en effet eu des répercussions sur l'enseignement et avec elles, sur les pratiques évaluatives.

Pour se débrouiller dans la vie, il ne suffit plus d'avoir uniquement de nombreuses connaissances. L'école doit aussi préparer les élèves à mobiliser leurs savoirs à bon escient, dans des situations complexes, voire inédites. Il est dès lors important de ne plus évaluer seulement la mémorisation et la restitution des savoirs, mais aussi la capacité de l'élève à les mobiliser.

« L'élève n'apprend pas pour être évalué ; il est évalué pour mieux apprendre ».

Le Canton de Neuchâtel entend donc **repositionner l'évaluation dans sa fonction pédagogique** afin qu'elle soit un levier pour l'apprentissage et qu'elle contribue au développement global de l'élève. Sa participation active dans le processus d'évaluation, en échangeant avec l'enseignant·e, avec ses pairs ou par l'autoévaluation, doit être encouragée pour favoriser ses apprentissages et accroître sa motivation.

De nouvelles « **Lignes directrices pour l'évaluation des apprentissages des élèves** » ont été édictées ce printemps. Elles posent trois fonctions d'évaluation, reposant sur différentes démarches (complémentaires).

Évaluer pour :

- > **Apprendre**
- > **Certifier**
- > **Orienter**



Accompagnement par la HEP-BEJUNE

Le SEO a mandaté la HEP-BEJUNE pour mener le projet nommé « EDASCOL » (pour « Évaluation des apprentissages dans la scolarité obligatoire »). Son but : harmoniser les pratiques évaluatives pour l'ensemble de la scolarité obligatoire, sur tout le territoire cantonal.

Formation du corps enseignant dès la rentrée

Dès le début de la présente année scolaire, l'ensemble du corps enseignant (années 1 à 11) sera formé à ces nouvelles lignes directrices cantonales.

D'ici juin 2023, dix modules d'une demi-journée leur seront proposés.

4/ Vers une école plus inclusive

Comme le montrent plusieurs études, une école plus inclusive permet d'assurer une scolarité de qualité à l'ensemble des élèves de l'école obligatoire. Elle prend en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers, sans les stigmatiser et les mettre à l'écart du groupe classe.

Le Canton de Neuchâtel compte 2.91% d'élèves en classes spéciales (tous cycles confondus), avec des disparités significatives d'un cercle scolaire à l'autre, alors que la moyenne suisse est de 1.39%.

Le Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS) entend mener une politique allant dans le sens de plus d'inclusion et moins de classes spéciales. Un projet sera donc lancé cette prochaine année scolaire dans le but de réduire, à l'horizon 2025, le nombre de classes spéciales dans les cercles scolaires au profit de l'inclusion des élèves dans les classes dites « ordinaires » ou « régulières ».

Quatre axes seront travaillés :

- > formation des professionnel·le·s
- > détection et prévention précoce
- > organisation des ressources pédagogiques et éducatives
- > monitoring/suivi des indicateurs et l'évaluation

À noter la mise à disposition par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), parmi ses ressources numériques, d'un document intitulé « La compensation des désavantages et sa place dans l'éducation inclusive ». Réalisé à sa demande par le Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS), ce document propose des fiches au corps enseignant de l'école ordinaire pour l'aider à mieux connaître les troubles ou déficiences que peuvent présenter certain·e·s de leurs élèves (en savoir plus ici : <https://bdper.plandetudes.ch/ressources/groupe/387/>).

Conséquences sur l'organisation des classes

La réduction progressive de classes spéciales aura des incidences sur l'organisation des classes. Un nouvel « Arrêté concernant l'organisation et le subventionnement des classes dans la scolarité obligatoire » est actuellement en préparation. Il entend fixer les principes régissant, pour chaque année scolaire, l'organisation et le subventionnement des classes des cycles 1 et 2 et des groupes du cycle 3. Il déterminera également les mesures complémentaires dont les cercles scolaires pourront bénéficier.

5/ Modification du règlement de 8^e année

La rénovation du cycle 3 (années 9 à 11) en 2015 a entraîné la suppression des filières au profit de deux « niveaux » pour certaines branches : niveau 1 (exigences de base) et niveau 2 (exigences élevées).

Le Règlement de 8^e année (RSN 410.523⁸) a subi quelques modifications pour les élèves de fin de 8^e année à la fin de l'année scolaire 2021-2022.

Les moyennes nécessaires pour accéder, en 9^e année, au niveau 1 ou 2 **en français et en mathématiques** seront arrondies au dixième (plutôt qu'au centième), par exemple 4,9 au lieu de 4,86.

Cela signifie qu'à la fin de la 8^e année, donc en juin 2022, les élèves devront avoir obtenu, dans ces disciplines uniquement :

- > 4,9 de moyenne (ou plus) pour accéder au niveau 2 ;
- > 4,6 de moyenne (ou moins) pour accéder au niveau 1.

Si la moyenne est de 4,7 ou de 4,8, les élèves accéderont en niveau 2 pour autant que l'enseignant-e de la discipline concernée et les représentant-e-s légaux de l'élève y soient favorables ; en cas de désaccord, l'avis des représentant-e-s légaux sera retenu.

En résumé :

Niveaux	Situation actuelle	Situation future (dès 2021-2022)
Niveau 1	< 4,5	< 4,7
Niveau 2	≥ 4,75	≥ 4,9
Niveau 1 ou niveau 2	entre 4,50 et 4,74	Si la moyenne est de 4,7 ou 4,8 : Décision du niveau basée sur les deux avis suivants : <ul style="list-style-type: none">- avis des enseignant-e-s- avis des représentant-e-s légaux En cas de divergence, l'avis des représentant-e-s légaux est prépondérant.

⁸ <https://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/410523.pdf>

6/ Devoirs à domicile : nouvelles recommandations (3^e – 11^e)

De nouvelles recommandations en matière de devoirs à domicile, édictées par le DFDS, deviennent effectives dès le 16 août 2021.

Fruit des réflexions d'un groupe de travail, mises en consultation auprès du corps enseignant, des syndicats des enseignant·e·s et de la Fédération des Associations de Parents d'Elèves du Canton de Neuchâtel (FAPEN), ces recommandations entendent redonner du sens aux devoirs et uniformiser certaines pratiques. Elles s'appliquent de la 3^e à la 11^e année de la scolarité obligatoire.

Par « devoirs à domicile », on entend :

- > des tâches données aux élèves par leur enseignant·e ;
- > à réaliser en dehors des heures de classe ;
- > dans le but d'approfondir, de consolider les apprentissages réalisés en classe ou de préparer les élèves pour des activités pédagogiques à venir.

Leurs finalités, fréquence, échéance et durée ont été clarifiées dans ces recommandations.

Texte intégral dans le blog dédié : <https://blogs.rpn.ch/devoirs/>.

7/ PRIMA: plus de 1'000 élèves dans la filière dès août 2021

Le projet PRIMA⁹ a atteint une belle vitesse de croisière. À ce jour, le Canton compte 59 classes PRIMA (ce qui représente près de 1'080 élèves et plus de 86 enseignant-e-s) allant de la 1^{ère} à la 11^e année. Ce projet est voué à s'étendre à tous les centres scolaires, jusqu'en fin de cycle 3. Notons qu'une nouvelle filière PRIMA voit le jour cette année scolaire à Cressier.

Première filière complète achevée

En juin dernier, les élèves de deux classes - l'une au centre scolaire des Terreaux à Neuchâtel, l'autre à celui des Deux Thielles au Landeron - ont terminé leur scolarité dans une filière PRIMA. Une partie de ces élèves ont donc accompli dix années d'école (car ils étaient en 2^e année lors du démarrage du projet en 2011) en suivant une partie de leurs leçons en allemand.

Une petite célébration a été organisée en juin dernier pour marquer cet événement, en présence de la cheffe de Département.

Les autres centres scolaires sont amenés à mettre sur pied au moins une filière PRIMA d'ici 2027. Le [concept cantonal de l'enseignement des langues](#)¹⁰ (approuvé par le Grand Conseil à l'automne 2019) prévoit en effet que chaque centre scolaire ait construit une telle filière complète (de la 1^{ère} à la 11^e année) d'ici 2038.

PRIMA en deux mots

Lancé à la rentrée scolaire 2011-2012, le projet PRIMA (pour « **PR**ojet **IM**mersion **Allemand** ») introduit dans les classes qui en font le choix un enseignement de l'allemand par immersion partielle, de la première année à la fin du cycle 3.

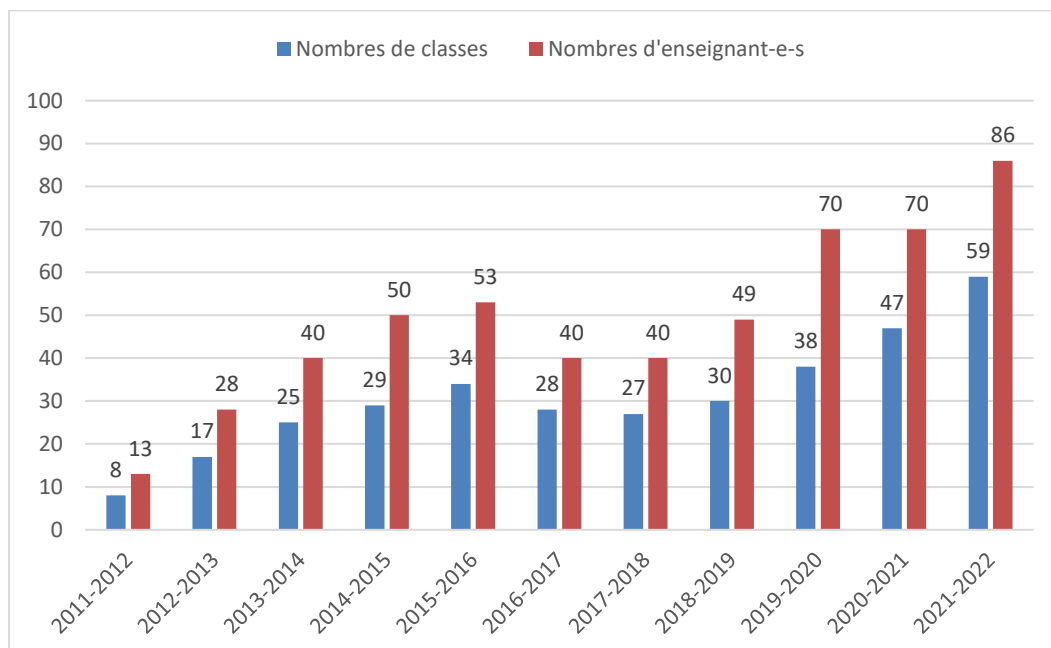
L'allemand est donc utilisé comme instrument de communication et non comme discipline scolaire.

En août 2021, la filière PRIMA comprendra plus de 1'000 élèves.

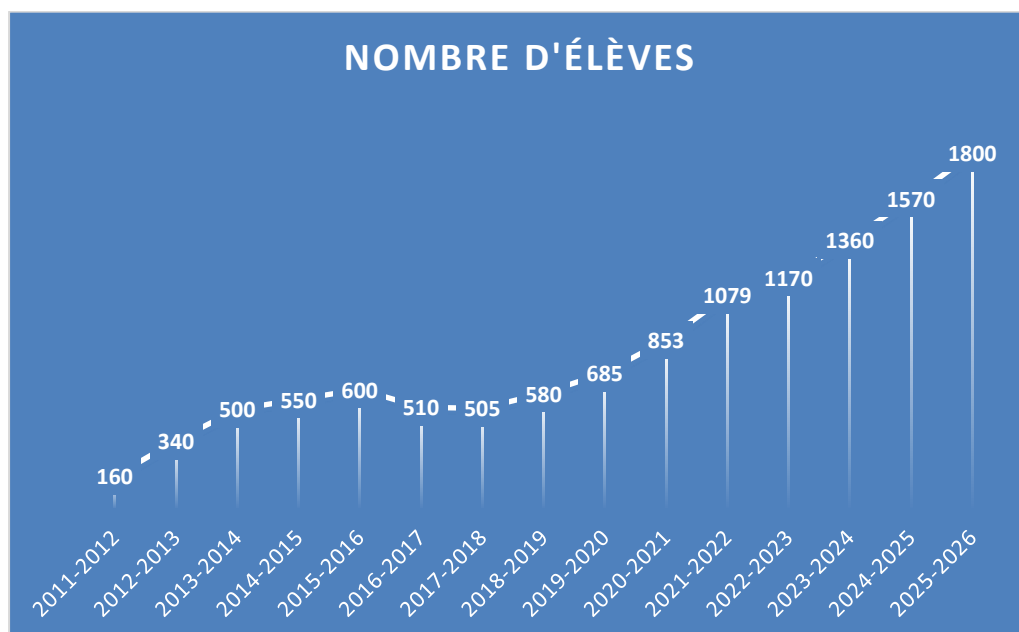
⁹ www.ne.ch/projetPRIMA

¹⁰ https://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Rapports/2019/19020_CE.pdf

Évolution du projet PRIMA en nombre de classes et d'enseignant-e-s



Projection du nombre d'élèves PRIMA à l'horizon 2025



ANIMA, nouveau tremplin vers l'immersion

Afin de favoriser l'entrée dans PRIMA, un projet pilote plus souple sera progressivement introduit au cours de la prochaine année scolaire.

Dénotmé ANIMA (pour **AN**née d'**IM**mersion en **Al**lemand), ce nouveau concept vise à permettre à tout·e enseignant·e d'entrer dans l'enseignement par immersion en allemand des disciplines dites non linguistiques, sans nécessité de verticalité de la 1^{ère} année à la 11^e année.

Un·e enseignant·e bilingue de 3^e année, par exemple, pourra ainsi enseigner durant toute l'année partiellement en immersion dans sa (ou ses) classe(s), indépendamment d'une filière. À terme, ce tremplin immersif ANIMA favorisera la construction des filières PRIMA dans les centres scolaires, sans pour autant les remplacer.

Le centre scolaire régional Les Cerisiers (CSRC) mènera une expérience pilote cette prochaine année au cycle 1, dans quatre classes (trois de 1^{ère}-2^e et une de 3^e-4^e, représentant au total 72 élèves).

8/ Digitalisation accrue dans les données des élèves

Un pas supplémentaire vers la digitalisation sera opéré cette prochaine année avec les données personnelles de l'élève.

Les représentant-e-s légaux auront désormais la possibilité de remplir via le Guichet unique la « fiche cantonale de recensement » (FCR). Cette dernière recense annuellement les différentes données nécessaires au bon fonctionnement de l'école, en conformité avec le cadre légal en vigueur sur la protection des données.

Cette transmission en ligne permettra non seulement d'actualiser les données, si besoin, en tout temps (ex. changement d'adresse ou de numéro de téléphone), mais aussi d'accroître la qualité et la sécurité de ces données. Seul-e-s les responsables légaux et personnes directement impliquées et autorisées dans les écoles y auront accès.

9/ Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

L'actuel Directeur du CMNE, M. Sylvain Jaccard, quittera ses fonctions au 31 août 2021 pour prendre la poste de directeur du site HEMU Valais-Wallis.

Son successeur a été désigné en juin dernier : il s'agit de M. Nicolas Farine, directeur du site de Lausanne de l'HEMU-Haute École de Musique, qui prendra ses fonctions au 1^{er} octobre 2021.

DANS LES DISCIPLINES

10/ Français

De nouveaux moyens d'enseignement romands (initialement prévus pour 2021-2022) sortiront finalement à la rentrée 2023.

D'ici là, et afin de soutenir les enseignant-e-s dans leurs pratiques, des ressources pour l'enseignement de l'oral seront produites et de nouvelles formations leur seront proposées (entre autres, pour la grammaire et la conjugaison au cycle 3).

En parallèle, les projets en cours pour la promotion et l'enseignement de la lecture (cf. *Ribambelle*, *Pass'lecture*, *La Bataille des Livres* ou *Livresensemble*¹¹) continueront d'être développés.

11/ Allemand

Le moyen d'enseignement **geni@I klick 10. und 11. Klasse**, Band 2 (Kursbuch, Arbeitsbuch, Wortschatz) est introduit pour les élèves de 11^e année.

12/ Mathématiques

Le moyen d'enseignement **Maths 6^e** est introduit. La principale nouveauté est, outre l'Aide à la résolution de problèmes (ARP), introduite à partir du MER Mathématiques 3^e, la présence d'un Aide-mémoire 5^e -6^e années, mis à disposition dès 2020.

13/ Géographie et Histoire

Après deux années en probation, les MER¹² Géographie et Histoire 11^e ont été finalisés au printemps 2021 et sont introduits dans tous les cantons.

14/ Sciences humaines et sociales


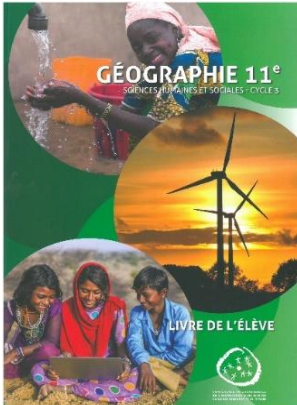
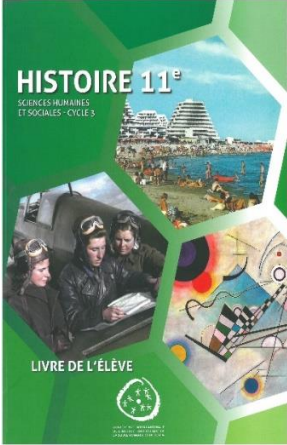
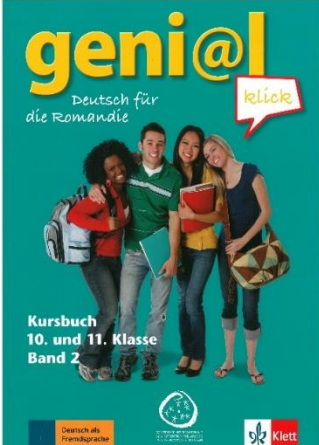
L'enseignement du **Fait religieux** est une partie de l'enseignement des cultures religieuses et humanistes (ECRH) intégré aux leçons d'histoire. Dans le cadre de cet enseignement, sont introduits :

- > le moyen complémentaire Un monde en couleurs en 3^e année (volume 1) et en 4^e année (volume 2);
- > le moyen complémentaire Regards sur le judaïsme, le christianisme et l'islam en 9^e année, à la place du moyen Récits cosmogoniques, naissances du monde qui sera utilisé en 10^e année dès la rentrée d'août 2022. (Durant l'année scolaire 2021-2022, les élèves de 10^e année utiliseront exceptionnellement le moyen Regards sur le judaïsme, le christianisme et l'islam, ayant déjà traité le thème Récits cosmogoniques durant l'année scolaire 2020-2021, lorsqu'ils étaient en 9^e année).

¹¹ En savoir plus sur ces moyens : <https://portail.rpn.ch/enseignants/langues/Pages/11.aspx>

¹² Moyen d'Enseignement Romand

Nouveautés 2021-2022 en bref

Cycle 2	Cycle 3		
Mathématiques 6 ^e année 	Géographie 11 ^e année 	Histoire 11 ^e année 	Allemand 11 ^e année 

(voir le récapitulatif des moyens d'enseignement en page 28).

[Récapitulatif des moyens d'enseignements romands disponibles et de leur date d'introduction dans les différents cantons ici : https://www.ciip.ch/files/2/Synthese_MER_Planif_par_canton_2021-06-01_VF.pdf - état au 1.6.2021, source CIIP].

Plateforme Booxa

A noter que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (BEP) pourront disposer de moyens d'enseignement romands (MER) numériques aménagés favorisant leur accès aux contenus d'apprentissage.

L'usage de ces MER aménagés est réservé exclusivement aux élèves inscrit·e·s sur Booxaa.ch, moyennant un certificat médical ou une attestation par un·e logopédiste ou orthophoniste.

15/ Langues et Cultures d'origine (LCO)

Le département soutient l'organisation des cours « Langues et Cultures d'origine » (LCO) qui valorisent la langue d'origine des élèves. Il contribue aussi à informer les actrices et les acteurs de l'école de l'importance et de l'utilité de l'enseignement des LCO. Ces cours permettent en effet aux élèves qui les suivent de développer des compétences utiles à l'acquisition d'autres langues et importantes pour la construction de leur identité.

Dans une perspective de les valoriser auprès des élèves et de leurs familles, les directions et les enseignant-e-s sont invité-e-s à relayer largement les informations sur les LCO.

De plus en plus de cours ont obtenu une reconnaissance départementale ou sont en cours de reconnaissance :

- LCO albanais
- LCO arabe
- LCO bosnien
- LCO brésilien (reconnu en avril 2021)
- LCO espagnol
- LCO italien
- LCO japonais
- LCO polonais
- LCO portugais
- LCO turc.

D'autre part, un accent sur l'évaluation des élèves en LCO sera porté dès cette rentrée scolaire ; à cette fin, des ressources informatiques seront mises à disposition des enseignant-e-s LCO et des formations leur seront proposées.

Nouveaux moyens d'enseignement romands (MER)

NB : Les moyens d'enseignement répondent aux objectifs établis dans le Plan d'études romand (PER).

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
FRANÇAIS	1 2 7	8 9	9 10	10 11	7 8					
ALLEMAND				5	6	7	8	9	10 11	11
ANGLAIS		7	8	9	10	11				
MUSIQUE			9 10 11							
MATHÉMATIQUES	1 2 10	11					1 2	3	4 5	6
SCIENCES DE LA NATURE	1 2		3 4 5	6 7	8 9	10	11			
ÉDUCATION PHYSIQUE	7 8									
GÉOGRAPHIE	1 2	5	3 4 6		7 8 9	7 8 10	11	10		11 (version finale)
HISTOIRE	1 2		3 4 5 6		7 8 9	10	11	9		11 (version finale)

Indications de lecture : les chiffres mentionnés dans les plages colorées font référence aux années scolaires dans lesquelles sont introduits de nouveaux moyens d'enseignement.

DATES À RETENIR

2021	21 septembre	Concert de clôture et cérémonie et palmarès du Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) ¹³ 2020-2021, au Temple du Bas (Neuchâtel)
	À l'automne	Capacité des métiers (100% digital) ¹⁴ (dates inconnues)
	11 novembre	Futur en tous genres ¹⁵
	20 novembre	Journée internationale des droits de l'enfant
	22 au 26 novembre	Semaine des médias à l'école ¹⁶ Thème de la 18 ^e édition : « S'informer pour comprendre le monde »
2022	27 janvier	Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité
	8 mars	Journée internationale des droits des femmes
	17 au 27 mars	Semaine de la langue française et de la francophonie ¹⁷
	Avril ou mai	Journée des musées ¹⁸ (pour les classes des années 5 et 6)
	11 août	Conférence de presse de la rentrée scolaire

Les visites d'entreprises pour les enseignant-e-s du cycle 3 sont organisées pour cette année scolaire aux dates suivantes : 17.11.2021, 01.12.2021, 08.12.2021, 09.02.2022, 23.02.2022, 09.03.2022, 23.03.2022, 06.04.2022.

¹³ <https://www.cmne.ch>

¹⁴ <https://www.capacite.ch/>

¹⁵ <https://www.futurentousgenres.ch>

¹⁶ <https://www.e-media.ch/Semaine-des-medias/Presentation>

¹⁷ <https://www.slff.ch/>

¹⁸ https://portail.rpn.ch/actualites/Pages/20170211_JM.aspx